

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 décembre 2014

---

SIMPLIFICATION DE LA VIE DES ENTREPRISES ET DISPOSITIONS DE CLARIFICATION  
DU DROIT ET DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES - (N° 2390)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 5

présenté par  
Mme Errante  
(avec l'accord du gouvernement)

-----

**ARTICLE 12**

Rédiger ainsi l'alinéa 8 :

« a) Le premier alinéa est complété par une phrase ainsi rédigée : »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.